



Quiconque entretient deux filles jusqu'à leur puberté viendra, au Jour de la Résurrection, alors que moi et lui serons comme ceci ! » et il joignit ses deux doigts.

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque entretient deux filles jusqu'à leur puberté viendra, au Jour de la Résurrection, alors que moi et lui serons comme ceci ! » et il joignit ses deux doigts.

[Authentique.] [Rapporté par Muslim.]

Dans ce hadith, il est question du mérite de celui qui entretient des filles. En effet, la fille est faible et fragile et, la plupart du temps, sa famille ne s'en soucie pas et ne lui prête pas une grande attention. C'est pourquoi, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque entretient deux filles jusqu'à leur puberté viendra, au Jour de la Résurrection, alors que moi et lui serons comme ceci ! » et il joignit son majeur et son index. Cela signifie que cette personne sera aux côtés du Prophète (sur lui la paix et le salut) au paradis, car elle aura entretenu deux filles : soit les siennes, soit deux sœurs et filles d'autrui, ou autres... Lorsque l'on parle de l'entretien, on vise généralement le fait de subvenir aux besoins matériels, en fournissant les vêtements, la nourriture, la boisson, le logis, le lit, etc. Mais cela concerne également l'enseignement, l'éducation, l'orientation, le fait de lui ordonner le bien et de lui interdire le mal, etc. Celui qui se charge d'entretenir des filles, s'occupe donc à la fois de leurs intérêts immédiats, terrestres et de leurs intérêts futurs, ayant trait à l'au-delà.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3360>

